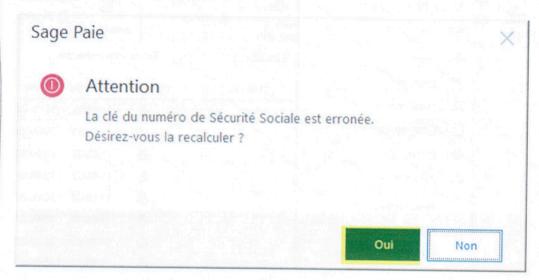
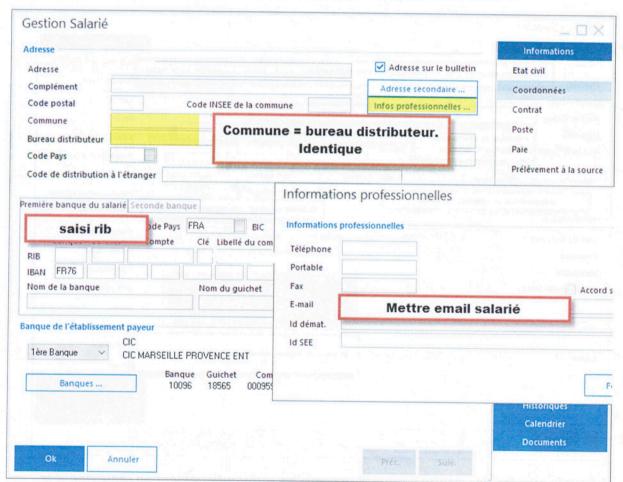
automatiquement. Si elle n'est pas similaire à celle indiquée dans le dossier, il y a une erreur de saisie.



* Dans infos professionnelles, il faut renseigner l'email du salarié.

La commune où réside le salarié doit être retaper dans « bureau distributeur »



* Si le RIB provient d'un pays étranger, changer « saisie du RIB » en « Banque étrangère », faire la copie du RIB, en indiquant la société sur laquelle le salarié est embauché et transmettre cette copie à la comptabilité (Emmanuelle).